STAGE - ELEVE AVOCAT - PÉNAL

Mission

La/le stagiaire sera affecté dans les services pénaux du tribunal (chambre correctionnelle, service de l' application des peines, tribunal pour enfants..).

Elle/Il sera affecté dans ce service dans lequel elle/il sera complètement intégré. Elle/Il préparera les dossiers, rédigera des projets de décisions et assistera à des audiences. Le stagiaire effectuera également, à la demande des magistrats, les recherches de jurisprudence et de doctrine notamment sur la mise en œuvre de réformes. Elle/Il pourra aussi être amené(e) à faire des comptes rendus de réunions.

Deux jours par mois, s'il/elle le souhaite, le/la stagiaire aura la possibilité d'être affecté(e) dans les autres services du tribunal (à tour de rôle) afin de découvrir le fonctionnement de ces services. Cette possibilité permettra au stagiaire d'avoir une **vision globale de tous les services d'un tribunal judiciaire**.

En outre, la/le participera à une **session d'assises/cour criminelle** – côté siège et assistera au délibéré.

L'élève avocat participe à la vie de la juridiction et notamment aux assemblées générales.

DÉBUT :	1er semestre 2027
DATE LIMITE DE RÉPONSE :	15 janvier 2027
NOM DE L'ORGANISME :	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHARTRES
ADRESSE :	

Informations complémentaires

Consultez l'offre détaillée en pièce jointe.